UNOPS

Demande de cotations pour :

l'Installation d'un système de téléphonie IP PBX à l'Hopital La Providence des Gonaïves

Référence nº: RFQ-HTOC-77684-15-24093(WE)

Demande de cotations pour l'installation d'un système de téléphonie IP PBX

Date : 24 Septembre 2015

L'UNOPS accepte les cotations de fournisseurs compétents pour l'installation d'un système de téléphonie IP PBX à l'Hopital la providence des Gonaives. Toute partie intéressée doit remplir et retourner la feuille de prix ci-jointe à l'adresse électronique suivante : htocproc@unops.org.

1. Liste des besoins et des prix (Annexe A)

Les cotations doivent être soumises en utilisant la Liste des besoins et des prix figurant à l'Annexe A.

2. Admissibilité

Les soumissionnaires ne doivent pas être associés, ni avoir été associés dans le passé, directement ou indirectement, à une société ou filiale d'une société engagée par l'UNOPS pour des services de consultation dans la préparation de la conception, des spécifications, et des autres documents devant servir à l'achat des biens concerné par la présente demande de cotations.

Il est attendu de tous les fournisseurs qu'ils respectent le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies, puisqu'il découle des valeurs intrinsèques de la Charte des Nations Unies. L'UNOPS attend également de tous ses fournisseurs qu'ils adhèrent aux principes du Pacte mondial des Nations unies.

Les soumissionnaires ne doivent pas se trouver sous le coup d'une déclaration d'inéligibilité pour acte de corruption et pratique frauduleuse telle que les publie l'UNOPS sur son site Internet. Les offrants doivent remplir les critères d'admissibilité tels que publiés sur le site internet de l'UNOPS.

3. Devise

Tous les prix seront exprimés en **dollars américains** ou en **gourdes haïtiennes**.

L'UNOPS se réserve le droit de rejeter toute offre soumise dans une autre devise que la devise de soumission obligatoire susmentionnée. L'UNOPS peut accepter les soumissions exprimées dans une autre devise que celle spécifiée plus haut si le soumissionnaire confirme par écrit pendant la phase de clarification des soumissions (cf. 9 Clarifications) qu'il acceptera un contrat émis dans la devise de soumission obligatoire et que le taux de change officiel des Nations Unies en vigueur à la date butoir de la demande de cotations établie dans la demande de soumissions s'appliquera.

Quelle que soit la devise des soumissions reçues, le contrat sera toujours établi et les paiements subséquents toujours effectués dans la devise de soumission obligatoire indiquée plus haut.

4. Évaluation

L'UNOPS évalue les cotations selon le principe de la cotation la moins disante, techniquement conforme, parmi celles reçues. L'UNOPS évaluera chaque offre en fonction des critères établis à l'Annexe A.

5. Mobilisation et durée (pour les services)

La prestation de service commencera à la signature du contrat.

6. Échéance des cotations

Les soumissionnaires ont la responsabilité de remettre leur cotation dans les délais. Toutes les cotations devront avoir été reçues à l'adresse électronique indiquée plus bas au plus tard le :

Date : **8 Octobre 2015**
Heure : 14:00 (Haiti heure locale)
Courrier électronique : htocproc@unops.org
Personne à contacter : Wollking ELVARISTE

Les cotations soumises seront contraignantes et valides pour une période de trente (30) jours à partir de la date butoire indiquée dans la présente. Tous prix consentis pendant cette période seront considérés fermes/fixes pour le bon de commande qui en résulte.

L'UNOPS adjugera ce besoin dans sa totalité et n'admettra aucune cotation partielle. Le fournisseur accepte de reconnaître le bon de commande sous la forme présentée lors de l'adjudication, selon les conditions qui y figurent, et pour le montant convenu.

7. Conditions générales du contrat de l'UNOPS

Toute offre résultant de la présente demande de cotations sera soumise aux Conditions générales du contrat de l'UNOPS pour les biens, les petits services et les services, disponibles aux adresses suivantes :
http://www.unops.org/SiteCollectionDocuments/Procurement/UNOPS%20General%20Conditions%20for%20Goods.pdf
http://www.unops.org/SiteCollectionDocuments/Procurement/GCCs%20For%20Professional%20Services.pdf
http://www.unops.org/SiteCollectionDocuments/Procurement/Conditions-of-services-below50K.pdf

8. Clarifications

Les fournisseurs ayant des questions ou des demandes de clarifications sont invités à rapidement envoyer leurs questions par e-mail à l'adresse électronique indiquée plus haut afin de permettre la préparation d'une réponse écrite. Toute explication ou interprétation fournie par d'autres membres du personnel que la personne à contacter indiquée plus haut ne sera pas considérée contraignante ni officielle.

9. Formulaire de cotation (Annexe A-1)

Le Formulaire de cotation ci-joint doit être rempli et signé. Les fournisseurs devront retourner le Formulaire de cotation rempli et signé avec leur cotation.

Approuvé par :
Date : 24/9/2015

Michel BONENFANT
Directeur & Représentant
UNOPS – HTOC

ANNEXE A

Formulaire de soumission et Prix

Les documents suivants font partie de la présente demande de cotations, et doivent être remplis et retournés avec votre offre :

1) Profil de votre compagnie ;
2) Patente de la compagnie ;
3) Liste d'au moins deux (3) clients importants pour lesquels vous avez realisé ces genres de travaux avec leurs coordonnées ;
4) Une proposition technique décrivant la methode de travail qui sera privilegiée et un calendrier d'execution.
5) Votre proposition financière (Formulaire ci-joint).

ANNEXE A - 1 : Tableau des Coûts

Référence du dossier :	RFQ-HTOC-77684-15-24093 (WE)	
Nom de l'entreprise :		
Monnaie de la Soumission:		
Période de validité de l'offre demandée de la date de la présentation de l'offre :		30 jours
Article (art)	**DESCRIPTION**	**Coût des services (tous détails inclus)**
1.	Fourniture des équipements et matériels necessaires	
2.	Installations et configuration	
Total Offre		

_____ _____ _____

Date Nom de la compagnie Signature autorisée

_____ _____

Nom du signataire Coordonnées

ANNEX B : TERMES DE REFERENCE

L'hôpital Providence des Gonaïves (HPG) souhaite implémenter un système téléphonique moderne IP PBX. Ce système devra être compatible avec l'infrastructure existante, notamment le câblage, le serveur et l'architecture du réseau. Deux numéros externes fournis par la Digicel et/ou Natcom seront disponibles pour la réalisation de ce système.

Les obligations techniques du vendeur

- Fourniture, installation et configuration de 26 postes.
- Les aménagements éventuellement nécessaires de l'infrastructure de réseau téléphonique.
- La fourniture d'une documentation détaillée du système ;
- La garantie des équipements d'un an (après réception) effectuée gratuitement pour remplacement des pièces.
- Les matériels, logiciels et accessoires nécessaires pour que le système soit mis en service.
- Tous les travaux nécessaires à la circulation et la fixation des câbles et de leurs supports.
- Fourniture d'un ou plusieurs commutateurs / Switch (Spécifications minimales) selon les exigences du système.
- Le switch doit être de type Rack avec Kit d'installation. Ses modules d'exploitation et de gestion sauront gérer sans addition de cartes ou achat de logiciels supplémentaire.

Modèle de switch proposé ou équivalent**:** Cisco WS-C2960S-48LPS-L 2960S Séries 48 Port

- Uplink Interfaces: 4 SFP
- Cisco IOS Software: LAN Base
- PoE: 370W

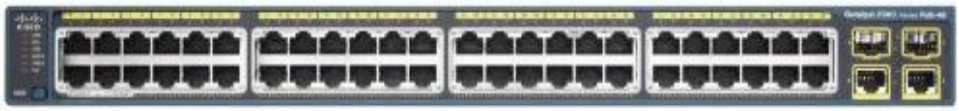

Fonctionnalités du système.

Une description détaillée de toutes les facilités offertes par le système est mises à la disposition des utilisateurs. La description précisera en plus du mode d'emploi, les éventuelles limitations quantitatives ou de simultanéité ainsi que les incompatibilités.

Par ailleurs, une distinction très nette devra être faite entre les facilités disponibles de base et celles nécessitant un développement logiciel spécifique et/ou une extension particulière.
Les fonctionnalités suivantes doivent être disponibles obligatoirement pour tous les postes :

- Renvoi (commandé, immédiat, sur non réponse, etc…)
- Transfert sur ligne fixe ou mobile
- Verrouillage de poste
- Conférence à 3 ou plus
- Rappel automatique sur non réponse
- Messagerie en cas d'absence
- Appel interne et appel général
- Prise de ligne pendant une conversation extérieure

Des fonctions complémentaires d'exploitation doivent également être disponibles pour certains postes, selon un paramétrage modifiable.

- Groupement de postes (prise d'appels possible depuis plusieurs postes faisant partie d'un même groupement).
- Musique de garde personnalisable.
- Prise générale ou sélective de la ligne extérieure.

- Prise immédiate de la ligne extérieure au décrochage.
- Mise en attente ligne extérieure avec musique ou tonalités.
- Rappel et Transfert de ligne extérieure vers poste secondaire libre Réponse au second appel externe alors que l'on est occupé sur l'autre ligne extérieure.

Modèle de Téléphone proposé :

Cisco 7945G Unified IP Phone w/ User License

- POE
- Afficher numérique
- Prise de ligne sans décrocher
- Répertoire de numéros
- Switch incorporé
- Configuration VLAN
- « Patch cord » 3 mètres

Les équipements disponibles

Qte	Equipement	Modele
1	Routeur	CISCO2911/K9
2	Switch	WS-C2960-24-S
1	Server	Dell Power Edge R320
1	UPS	APC Smart UPS 300VA
1	Rack	Dell 24U

- Câblage Ethernet
  Le câblage existant se compose de 130 prises murales RJ45 chacune reliée au Patch panel par un câble UTP de catégorie 6. Chaque port du patch panel est connecté au port correspondant du switch Cisco 2960.

NB.- Pour donner de plus amples details et permettre aux soumissionnaires potentiels d'avoir une bonne compréhension de l'etendue des travaux, une visite des lieux est prévue le 1er Octobre 2015 à 12h00 sur le Site de l'Hopital la Providence des Gonaives.

Description du Réseau actuel

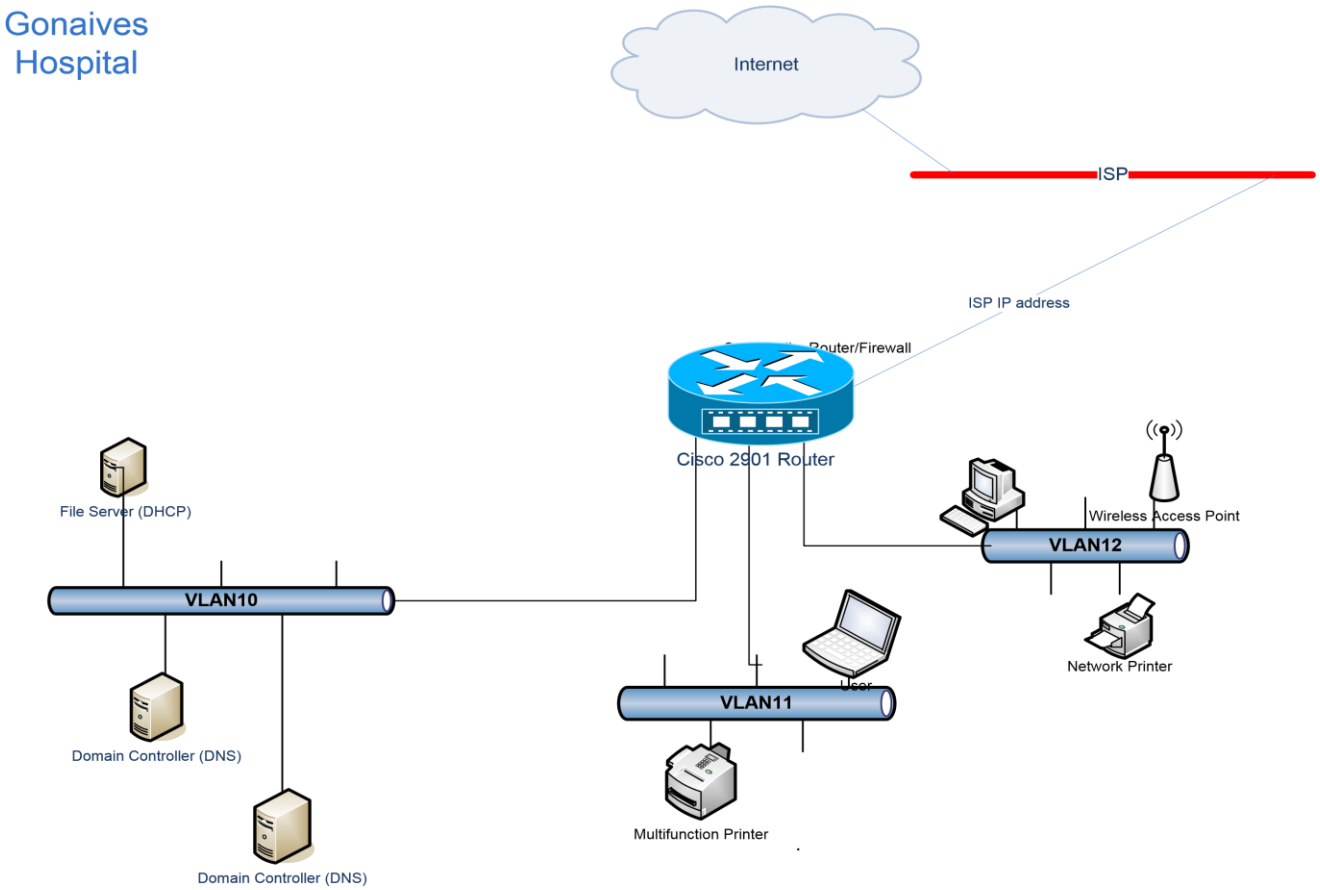

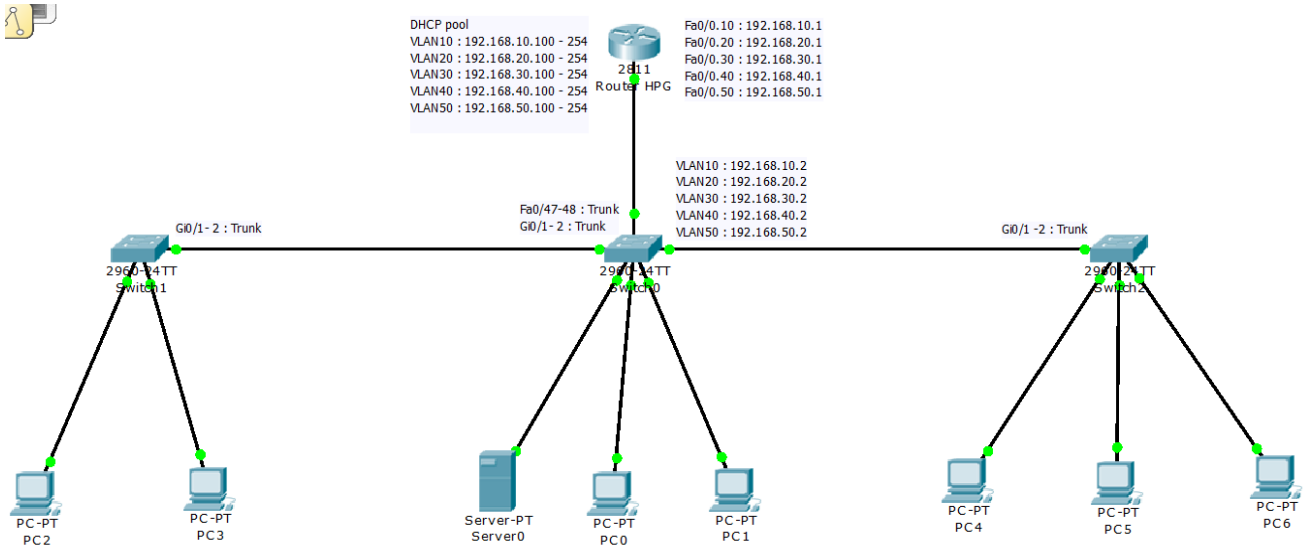

VLAN ID	VLAN IP	DHCP	AREA	PORT	SWITCH PORT	Qty Ports
10	192.168.10.2	192.168.10.100 - 192.168.10.250	A1 ; B1;A2	P1-1 - P1-24	S1 -S24	24
20	192.168.20.2	192.168.20.100 - 192.168.20.250	A3; A4; B2	P1-25 - P1-54	S1-25 - S2-6	30
20	192.168.30.2	192.168.30.100 - 192.168.20.250	B3; B4	P2-1 - P2-6	S3-1 -S3-6	6
30	192.168.30.2	192.168.30.100 - 192.168.30.250	C1; C2	P2-7 - P2-34	S3-7 -S3-34	28
40	192.168.40.2	192.168.40.100 - 192.168.40.250	C3	P2- 35 - P2-43	S3-35 - S3-43	9
50	192.168.50.2	192.168.50.100 - 192.168.50.250	C4	P2-44 - P2-68	S3-44 - S4-24	25

Le Fournisseur est tenu d'estimer tous les frais et dépenses qu'il peut être amené à encourir pour la bonne prestation des services, ainsi que les frais de transport requis si cela est nécessaire.

Le Fournisseur devra se conformer aux exigences techniques liées aux spécificités du travail, du matériel utilisé et de la qualification des techniciens qui participeront à la prestation des services. Le fournisseur et son personnel devra réaliser les travaux avec compétences, professionnalisme et diligence conformément aux normes généralement acceptées en la matière et conformément aux standards d'étiques. A ce niveau, le fournisseur se devra d'assurer qu'il possède toutes les qualifications techniques, expériences, habilité, personnel, ressources et autres facilités nécessaires à la fourniture des services et au respect de ses obligations contractuelles. Le fournisseur est entièrement responsable de toute action, omission ou de négligence dans l'exercice de ses fonctions et devra s'acquitter de ses responsabilités en vertu des présents termes de référence.

Le Fournisseur reconnait que l'UNOPS n'est pas obligé de lui fournir aucune assistance dans l'exécution du contrat autres que celles expressément prévues dans les présentes dispositions.

Le Fournisseur doit avoir une connaissance et doit se conformer à toutes les normes applicables, les lois locales, ordonnances, règles et règlements relatifs à la fourniture de tels types de services.

Acceptation des services

L'UNOPS se réserve le droit de réviser et d'examiner les services fournis par le fournisseur dans le cadre du contrat autant de fois qu'il le juge nécessaire pendant les opérations. L'UNOPS effectuera cette vérification dans les conditions qui ne nuira aucunement à l'exécution du contrat. Le Fournisseur devra faire preuve d'une parfaite coopération à l'égard du technicien accrédité par l'UNOPS.

Si les Services fournis ne sont pas conformes aux exigences des présents termes de référence, sans préjudice et au regard des droits et recours dont dispose l'UNOPS en référence à ce contrat, l'UNOPS peut à sa seule discrétion exercer les recours suivants:

Si l'UNOPS détermine que la mauvaise performance peut être remédiée par la reprise des impressions non conformes, UNOPS peut demander au Fournisseur par écrit à prendre les dispositions en vue d'apporter les corrections nécessaires, ce, sans coût additionnel pour l'UNOPS.

Si de telles actions ne sont pas prises par le Fournisseur ou en cas où l'UNOPS serait résolu de l'incapacité du Fournisseur de corriger la mauvaise performance dans les délais raisonnables, l'UNOPS pourra solliciter l'assistance d'autres entités ou personnes pour effectuer la reprise, ce, au coût budgétisé au profit du Fournisseur dans le cadre du contrat. Si cela devrait arriver, le Fournisseur se devra de coopérer avec l'UNOPS et de telles entités ou personnes en vue du transfert des fonds, matériels et documents ayant été mis à la disposition du Fournisseur.

Si l'UNOPS détermine que la mauvaise performance ne peut être corrigée par la mise en place des mesures de correction, l'UNOPS peut, à sa discrétion, résilier le contrat conformément aux dispositions de la clause-8 statuant sur les conditions de résiliation mentionnée dans les " Conditions de Services de l'UNOPS " (point 7 de la lettre de demande de cotations).

Demande de cotations – Formulaire de cotation

Le Formulaire de cotation doit être rempli, signé et retourné à l'UNOPS. Les cotations doivent s'effectuer conformément aux instructions figurant dans la présente demande.

Les Conditions générales du contrat de l'UNOPS s'appliqueront à tout bon de commande / contrat qui en résulte. Un lien vers les Conditions générales du contrat de l'UNOPS figure dans le document de demande de cotations.

Le soussigné, ayant pris connaissance des conditions de la Demande de cotations Nº RFQ-HTOC-80783-15-23499(GDV) indiqués dans le document ci-joint, offre par la présente de fournir les services indiqués dans la demande de cotations au prix ou aux prix indiqués, conformément à toute spécification établie, et selon les conditions indiquées ou spécifiées dans le document d'offre.

Je, soussigné, déclareque :

a) Notre société et son personnel n'ont aucun conflit d'intérêts dans quelque activité qui la placerait, si elle était retenue pour cette mission, dans un conflit d'intérêts avec l'UNOPS.
b) Notre société confirme que l'offrant et les sous-traitants n'ont pas été associés, ni impliqués d'aucune façon, directe ou indirecte, à l'élaboration de la conception, des termes de référence ou d'autres documents utilisés comme partie de cette sollicitation.
c) Notre société, ses affiliées ou filiales—y compris tous sous-traitants ou fournisseurs pour quelque partie que ce soit du contrat—n'ont pas été déclarées inadmissibles par l'UNOPS, conformément à la clause 2, Admissibilité.
d) Nous n'avons pas offert et n'offrirons pas de commission, de cadeaux ou de faveurs de quelque type que ce soit pour cette demande de cotations et nous ne nous livrerons pas à ce genre de pratique pendant la durée d'exécution de tout contrat qui serait adjugé.

Je soussigné, _____(nom du signataire responsable)_____, certifie que je suis ___(fonction)_____ de _____(raison sociale de la société)_____; qu'en signant cette offre en réponse à la demande de cotations pour et au nom de _____(raison sociale de la société)_____ je certifie que toute information ici présentée est exacte et véridique et que la signature de cette offre entre dans le champ de mes attributions.

_____ _____ _____

(Signature) (Nom) (Titre)

_____

(Date)

Fournir le nom et les coordonnées du contact principal de votre société pour cette cotation :

Nom : _____ Titre : _____

Adresse postale (nom de la rue/numéro/ville/village/province/état) : _____
_____

Nº de tél. : _____ Adresse électronique : _____

Offre valide jusqu'au : ___ (date)__ Doit être d'au moins _( )_ jours

Devise de l'offre : (indiquer la devise) Paiement à 30 jours accepté : □

Êtes-vous un fournisseur enregistré de l'UNOPS ? □ Oui □ Non Si oui, indiquer numéro de fournisseur :
_____

Cotation à adresser à :

Nº de référence de la demande de cotations _____

UNOPS
_____, Fonctionnaire chargé des achats de l'UNOPS
3, Rue Marion, Péguy-Ville, Pétion-Ville, Haiti
Tél. : +509 2816-0982
Courrier électronique : htocproc@unops.org

LES SOUMISSIONNAIRES ONT LA RESPONSABILITÉ DE REMETTRE LA COTATION DANS LES DÉLAIS.

Les cotations devront être remises au plus tard le **08 Octobre 2015 14 :00hres**.

UNOPS
3, Rue Marion, Péguy-Ville
Pétion-Ville, HAITI
Tél. : +509 2816 0982
Email : htocproc@unops.org